

Votre lettre d'inf'

Avril
2020

Oh

www.omhgrandnancy.fr

Exceptionnelle

COVID 19



Le contexte sanitaire exceptionnel qui nous touche toutes et tous et les mesures de confinement exigées par le Président de la République impactent fortement notre activité professionnelle. Nous ne sommes plus en mesure d'assurer certaines prestations (ex : état des lieux) ... mais mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité.

Nous avons besoin de votre coopération et de votre civisme pour maintenir les parties communes de votre immeuble dans un état de propreté satisfaisante. Si chacun œuvre à respecter ses lieux de vie nous sortirons de cette épreuve dans de meilleures conditions.

Si au contraire, des dégradations ont lieu, vous devrez les subir jusqu'à ce que nous puissions à nouveau intervenir. Cela serait regrettable pour tout le monde. Nous avons besoin d'une soli-

darité collective et d'une bienveillance partagée. Nous traversons une crise sanitaire inédite et chacun doit faire preuve de responsabilité.

Nous comptons également sur vous pour rester attentifs aux plus fragiles : personnes âgées et isolées ; appels téléphoniques, réseaux sociaux et mails permettent de garder un lien social avec l'extérieur sans se mettre en danger. Si vous avez dans votre voisinage des personnes qui ne peuvent aller faire des courses ou chercher des médicaments à la pharmacie, c'est là encore, une occasion de créer de l'entraide.

Comme vous le savez, notre personnel est impacté par les mesures de confinement demandées par l'État, nous ne pourrions donc répondre par mail et téléphone qu'aux **sollicitations d'urgences réelles**.

LES DISPOSITIONS ARRÊTÉES PAR L'OMH ET EXPOSÉES DANS LA PRÉSENTE LETTRE SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES EN FONCTION DES DÉCISIONS PRISES PAR LES AUTORITÉS ET DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE SANITAIRE. MERCI DE CONSULTER FRÉQUEMMENT LE SITE INTERNET DE L'OMH QUI SERA MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT.

Information ascenseurs

Dans cette période où les interventions techniques sont plus complexes, nous vous invitons à privilégier l'usage des ascenseurs pour les montées, et préférer les escaliers pour descendre, si votre état le permet, bien sûr.

En effet, l'objectif est de soulager l'utilisation des équipements techniques et d'éviter ainsi les potentielles pannes car la maintenance risque d'être aléatoire pendant cette période de confinement. Merci à chacun pour votre compréhension et coopération.



Païement du loyer

Suite à l'allocution du Président de la République lundi 16 mars 2020 à 20h, certains locataires ont téléphoné à l'accueil mardi 17 mars pour savoir s'ils pouvaient suspendre le paiement de leur loyer. **Il est essentiel de rappeler que la mesure suspensive de paiement ne s'applique qu'aux entreprises, et sous conditions. En aucun cas les particuliers ne doivent se mettre en défaut de paiement de leur loyer d'habitation.**

Pour le paiement de votre loyer nous vous demandons d'effectuer le règlement :



1) **Par prélèvement automatique** : plusieurs dates au choix, les 06, 10 ou 15 du mois. Vous pouvez y adhérer en envoyant un RIB portant les codes IBAN et BIC au Service Gestion Locative 32 rue Saint-Léon 54054 Nancy. Vous recevrez un Mandat de Prélèvement SEPA en deux exemplaires dont un est à nous retourner daté et signé en cochant la date de prélèvement souhaitée. **Pour davantage de sécurité et de tranquillité, nous vous conseillons d'opter pour ce mode de règlement.**



2) **Par carte bancaire sur internet** : www.omhgrandnancy.fr en vous connectant à votre espace sécurisé.



3) **Par virement** : vous avez la possibilité d'effectuer votre paiement par virement en vous servant du code IBAN : FR24 2004 1010 1006 4949 7C03 111 et BIC : PSSTFRPPNCY

SEPA

4) **Via le TIP SEPA** : en bas de votre avis d'échéance (à dater, signer et envoyer impérativement à POSTE CMTO LIMOGES - rue de la Céramique 87082 Limoges Cedex 9)



5) **Par chèque** : à l'ordre de l'OMh du Grand Nancy (joindre le TIP SEPA non daté, non signé et envoyer impérativement à POSTE CMTO LIMOGES, rue de la Céramique 87082 Limoges Cedex).

ATTENTION :

Règlement par chèque : en raison de la fermeture de l'accueil de notre Office, les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'OMh du Grand Nancy, il faut joindre impérativement le TIP SEPA non daté, non signé et l'envoyer à : **POSTE CMTO LIMOGES, rue de la Céramique 87082 Limoges Cedex.**

Mission de Sensibilisation aux Économies d'Énergie



L'OMh du Grand Nancy souhaitait mener une opération de sensibilisation individuelle, au domicile des locataires, afin de les informer du changement de facturation de leur consommation de chauffage.

En effet, pour certains, les charges de chauffages sont passées de communes à individuelles, et parfois la transition n'est pas simple (factures plus importantes etc). Nous sommes donc intervenus afin de les renseigner, les former à l'utilisation de leur thermostat et les sensibiliser aux éco-gestes, dans le but de leur faire réaliser des économies de consommation.

L'action de sensibilisation a porté sur les 76 logements de la résidence du 41 rue Wiener à Nancy.

L'opération a duré 1 mois, du 15 janvier au 14 février 2020 ; 8 médiateurs de l'organisme Réciprocité et 1 encadrant ont assuré cette mission.

Les locataires concernés se sont montrés particulièrement satisfaits de notre démarche. Nous serons toujours à vos côtés pour améliorer la gestion de votre logement.



Suivez-nous sur notre page Facebook **OMh du Grand Nancy**.
Likez ! Partagez ! Commentez !

Votre lettre d'info est éditée à 7 000 ex.
Directeur de la publication : Frédéric RICHARD.
Photos : OMh Grand Nancy/ Rédaction : Isabelle RICCI DEGRAEVE. Impression : OMh Grand Nancy.
Mise en page et graphisme : La Maison Chabane/ Mars 2020. Dépôt légal ISSN : 2491-8482.

